

# Assurances

## Liste des inventaires dactylographiés et électroniques du plateau 3 et de la salle de lecture

La chronologie des entrées aux Archives nationales a été respectée, donc en tenant compte de la cotation AQ pour laquelle la recotation CAMT est aléatoire car découlant de l'organisation des transferts des fonds AQ de Paris à Roubaix.

Les cotes en millésimes CAMT puis ANMT restituent l'ordre de la collecte menée par Roubaix.

### Collecte du site parisien

Compagnie d'assurances La Nationale	1996 089	17 AQ	9 Mi
Compagnie française d'assurances sur la Vie Le Phénix	1996 062	42 AQ	15 Mi
Compagnie française d'assurances contre l'Incendie Le Phénix	1996 063	43 AQ	16 Mi
Compagnie d'assurances L'Union Accidents Vol	1996 094	45 AQ	82 Mi
Compagnie d'assurances générales contre l'Incendie/Grêle	1996 095	46 AQ	17 Mi
Compagnie d'assurances générales sur la vie des hommes	1996 096	47 AQ	18 Mi
L'Union Assurance Vie	1996 098	51 AQ	83 Mi
Compagnie d'assurances Union Incendie Risques divers	1996 099	52 AQ	84 Mi
Compagnie d'assurances générales maritimes	1996 107 & 2006 062	116 AQ	394 Mi
Le Soleil/La Responsabilité civile/L'Aigle/Compagnie générale de Réassurance	1996 075	117 AQ	
Compagnie d'assurances générales contre les Accidents et le Vol	1996 081	126 AQ	401 Mi
Compagnie française Le Phénix Accidents	1996 083	128 AQ	402 Mi
Le Soleil et L'Aigle	1995 059	145 AQ	
Compagnie française d'assurances contre les Risques de maladie La Tutélaire	1997 051	146 AQ	
L'Economique, puis Compagnie générale des Réassurances	1997 052	147 AQ	

### Collecte du site roubaisien

Groupe des Assurances nationales (GAN)	1987 009
Groupe des Assurances nationales – Capitalisation (GAN)	1987 010
AXA France	2002 026 072 (petits fonds et pièces isolées)
Lloyd Continental	2005 062
Lloyd Continental, agence de Roubaix (Nord)	2009 022
Lloyd Continental, agence de Roubaix (Nord)	2011 007

### Collecte du site roubaisien sans inventaires

Groupe des Assurances nationales – Capitalisation (GAN)	1996 026
---	----------

---

NB. Les cotes des microfilms en Mi ont été attribuées par le site parisien des Archives nationales entre 1949 et 1993. On se reportera à l'Etat des Microfilms édité par les ANMT en 2009 portant recotation en M. Les microfilms sont en accès libre en salle de lecture.

## Quelques repères sur les assurances en France

(Extraits rédigés à partir de l'ouvrage *Le monde des affaires en France*,  
Société d'Édition de Dictionnaires et Encyclopédies, Paris, 1952)

L'assurance n'est pas née en France. C'est en Italie, du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, que s'est développé empiriquement, à partir de l'affrètement des navires, du prêt dit « à la grosse aventure » et du contrat de garantie, l'assurance-maritime dont est sortie ensuite l'assurance sur la vie.

Après les négociants lombards, Londres devient la capitale de l'assurance au XVI<sup>e</sup> siècle. Les premières compagnies françaises se forment à la veille de la Révolution. Mais la France apporte un savoir scientifique au développement des assurances, puisque Pascal en 1654 fut l'initiateur du calcul des probabilités. La première compagnie française d'assurances contre l'incendie est autorisée par arrêt du Conseil du Roi en 1786 : la Compagnie royale.

Le XIX<sup>e</sup> siècle industriel voit le développement rapide des affaires d'assurances. Sous la Restauration, deux grands banquiers Delessert et Laffitte, fondateurs en 1816 de la Compagnie royale d'assurances, jouèrent un rôle essentiel. La liaison entre assurance et banque va s'exercer jusqu'à nos jours.

1816 : société d'assurances immobilières de la Ville de Paris

1819 : Le Phénix, la Compagnie d'assurances générales et la Société d'assurances mutuelle de Seine et Seine-et-Oise

1820-1830 : La Royale, L'Union, Le Soleil

1830 : l'Automédon et La Seine

1861 : La Préservatrice mutuelle (elle inaugure les assurances collectives souscrites par un chef d'entreprise pour garantie de sa responsabilité en cas d'accidents du travail de son personnel)

1865 : La Sécurité générale

1877 : La Foncière incendie

1880 : La Prévoyance

1887 : naissance de 11 nouvelles compagnies.

Les sociétés d'assurances se localisent à Paris dans le quartier de La Trinité dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Depuis la Libération, le secteur très important des accidents du travail a été retiré aux compagnies d'assurances pour être confié à la Sécurité sociale. Une autre réforme capitale est intervenue : la nationalisation des sociétés les plus importantes le 25 avril 1946, un an après les banques. 34 compagnies furent nationalisées :

La Séquanaise Vie, La Séquanaise-Nuptialité, La Séquanaise-Capitalisation, La Séquanaise-Incendie-accidents-  
risques divers, L'Union-compagnie d'assurances sur la vie humaine, L'Union-compagnie d'assurances contre  
l'incendie-les accidents-etc., compagnie d'assurances générales sur la vie, compagnie d'assurances générales  
accidents-vol-etc., L'Urbaine vie, L'Urbaine capitalisation, L'Urbaine complémentaire, L'Urbaine-compagnie  
d'assurances contre l'incendie, L'Urbaine et la Seine, La Caisse fraternelle de capitalisation, L'Aigle-Compagnie  
d'assurances sur la vie, L'Aigle-Société anonyme française de capitalisation, L'Aigle-Compagnie d'assurances et de  
réassurances contre les accidents, etc., L'Aigle-Compagnie à primes fixes contre l'incendie, La Compagnie du  
Soleil-Assurances sur la vie, Le Soleil-Société anonyme de capitalisation, Le Soleil-Assurances à primes fixes, etc.  
contre les accidents et tous risques contre l'incendie, Générale de réassurances vie, Générale de Réassurances,  
La Nationale, Le Phénix.

Le critère retenu par le législateur a été le montant des primes encaissées (plus d'un milliard de primes par an par société). La nationalisation représentait à peu près 50 % de l'industrie française des assurances. La loi a laissé de côté les portefeuilles étrangers, les succursales et filiales à l'étranger, en Algérie et dans les territoires d'outre-mer. Les actions des compagnies nationalisées ont été transférées à l'État. Les nouveaux conseils d'administration comportent un directeur général nommé par l'État, 3 techniciens nommés par le Conseil national des Assurances, 3 représentants du Ministère des Finances, 3 représentants des organisations syndicales et 3 représentants des assurés désignés par le Ministre des Affaires économiques sur proposition des organisations de producteurs et de consommateurs.

### **L'UNION.**

Créée sous l'impulsion du banquier Bénédict Fould, avec Myrtil Maas, mathématicien sorti de Normale Sciences, les banquiers Jonas Hagermann et Jacques-Antoine Blanc, ainsi que les financiers Aguado, Paccard, le baron d'Eichtal, Adolphe de Waru, Davillier et l'homme de lettres et politique Guizot. Un certain nombre de ces membres fondateurs sont d'origine protestante et on retrouve au Conseil les Mallet, Mirabaud, Vernes, Jameson, Neuflyze et André.

### **LE PHÉNIX.**

Fondée par Charles Xavier Thomas, ancien garde-magasin général des armées d'Espagne sous l'Empire rallié aux Bourbons en 1814, et le Suisse Jacob Dupan, la société est créée en 1819. Le Conseil comprend des personnalités politiques de premier plan : un pair de France, le secrétaire particulier du Ministre de l'Intérieur, le directeur général de la Monnaie, l'inspecteur général des Douanes. Puis, revendant Le Phénix en 1829, Thomas fondera Le Soleil puis L'Aigle.

### **COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES.**

Elle est composée de 3 compagnies différentes avec un même Conseil d'Administration. De 1819 à 1912, elle compte 736.000 assurés français.

**En raison de la nationalisation de 1946 et de la loi sur les archives de 1979, les fonds des anciennes compagnies du XIXe siècle et des sociétés nationalisées sont des archives publiques et relèvent des délais de communicabilité légaux, modifiés par la nouvelle loi sur les archives du 15 juillet 2008. L'ensemble des entrées aux Archives nationales listées ci-dessus est donc dans la domanialité de l'Etat.**

### **Aperçu sur les mutations de la période contemporaine (source : Wikipedia fin novembre 2009).**

En 1966, la compagnie Le Phénix fusionne dans le groupe Assurances générales de France (AGF). En 1996, le groupe est privatisé et en 2009, la société d'assurances française est absorbée par le groupe allemand Allianz.

En 1968, la fusion de 3 compagnies L'Union, l'Urbaine et la Séquanaise conduit à la création de l'Union des Assurances de Paris (UAP). Celle-ci est privatisée en 1994. Le mardi 12 novembre 1996, AXA lance une offre publique d'achat sur l'UAP. Cette acquisition donne naissance à la première entreprise française par le chiffre d'affaires (313 milliards de francs) et au numéro 1 mondial de l'assurance, très loin devant les AGF. Claude Bébéar prend la présidence du directoire du nouvel ensemble AXA-UAP. En 1999, les deux holdings fusionnent et deviennent AXA.